



Investissons dans notre avenir

**Le Fonds mondial**

De lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme

Vingtième Conseil d'administration  
Addis Abeba, Éthiopie, 9-11 novembre 2009

---

GF/B20/11 Amendement 1  
À titre informatif

**RAPPORT DU COMITÉ TECHNIQUE D'EXAMEN ET DU SECRÉTARIAT  
SUR LES RECOMMANDATIONS DE FINANCEMENT RELATIVES AUX DEMANDES  
BASÉES SUR LES STRATÉGIES NATIONALES DE LA PHASE D'APPRENTISSAGE**

**APERÇU :**

Ce rapport présente au Conseil les recommandations de financement émises par le comité technique d'examen (TRP) sur les candidatures à la stratégie nationale de la phase d'apprentissage. Il résume également le processus de la phase d'apprentissage, les critères de recevabilité du Secrétariat, la participation du TRP aux diverses étapes d'examen et les observations du TRP suite à la phase d'apprentissage.

### Méthode de candidature à la stratégie nationale

1.1 Dans le cadre de son engagement à améliorer l'efficacité des principes et en réponse aux demandes nationales de rationalisation des processus, le Fonds Mondial s'est engagé à présenter une nouvelle manière de prétendre à ses ressources, appelée « Candidatures à la stratégie nationale » (NSA). Les NSA sont des demandes de financement auprès du Fonds Mondial reposant principalement sur une stratégie nationale existante considérée comme suffisamment solide pour servir de base à une candidature.

1.2 Dans le cadre du modèle à venir prévu pour la méthode NSA envisagée par le Conseil :<sup>1</sup>

- Les pays peuvent soumettre leurs stratégies nationales existantes à des fins d'« évaluation conjointe », processus multipartenaires partagé basé sur un ensemble de critères généralement acceptés (« attributs ») pour les stratégies nationales pertinentes ;
- Les pays peuvent ensuite utiliser la stratégie nationale « évaluée conjointement » comme base principale d'une candidature au Fonds Mondial et à d'autres investisseurs ayant accepté de reconnaître le processus d'évaluation conjointe. La « candidature à la stratégie nationale » déposée auprès du Fonds Mondial inclut des exigences supplémentaires limitées d'informations spécifiques au financeur.

1.3 La méthode NSA doit offrir les avantages suivants :

- **Meilleure conformité** du financement du Fonds Mondial avec les priorités nationales, ainsi que les délais programmatiques et budgétaires nationaux.
- **Réduction des coûts de transaction et du nombre de documents pour les pays** (au lieu de l'élaboration répétée d'une proposition spécifique au financeur).
- **Meilleure harmonisation** avec d'autres donateurs ayant consenti à utiliser les mêmes critères pour l'examen des stratégies nationales.
- À plus long terme, **meilleures qualité, cohérence et crédibilité des cadres stratégiques nationaux**.

### La phase d'apprentissage de candidatures à la stratégie nationale

1.4 Lors de sa vingtième réunion, le Conseil a pris la décision<sup>2</sup> de présenter la méthode NSA via un déploiement en plusieurs phase, débutant en 2009 par « la phase d'apprentissage » (FLW). L'objectif de cette phase d'apprentissage des NSA est de tirer des enseignements réglementaires et opérationnels pour guider le déploiement à plus grande échelle de la nouvelle procédure de candidature au-delà de 2009.

1.5 La phase d'apprentissage présente les caractéristiques suivantes :

- Participation d'un nombre limité de pays ;
- Priorité aux candidatures basées sur des stratégies nationales de lutte contre la maladie ;

---

<sup>1</sup> Élément de décision GF/B15/DP7, « Processus de candidature modifié de soutien des programmes nationaux ».

<sup>2</sup> Élément de décision GF/B18/DP20, « Déploiement en plusieurs phases des candidatures à la stratégie nationale, avec phase d'apprentissage ».

- Évaluation des stratégies nationales exceptionnellement menée par le TRP, dans la mesure où aucun processus d'évaluation conjointe partagée n'est encore opérationnel. Cependant, cet examen a pour base l'ensemble d'attributs acceptés que le groupe de travail IHP+ (International Health Partnership) a établi concernant les stratégies nationales ;<sup>3</sup>
- Les candidatures recommandées par le TRP suite à la phase d'apprentissage recevront la même priorité de financement que les propositions soumises par le biais de la Série 9 ;
- D'autres politiques liées au « financement à double suivi », à la méthode de renforcement des systèmes de santé et à la politique de financement complète s'appliqueront.

## Structure de ce rapport

1.6 Ce rapport présente les recommandations de financement du TRP pour la phase d'apprentissage des NSA et ses principales observations. Sa structure est la suivante :

- 1ère partie : Introduction (à titre informatif) ;
- 2ème partie : Recommandations du TRP au Conseil sur les NSA de la phase d'apprentissage (à titre informatif et suite à la décision du Conseil) ;
- 3ème partie : Processus relatif à la phase d'apprentissage de NSA (à titre informatif) ;
- 4ème partie : Observations du TRP issues de la phase d'apprentissage des NSA (à titre de participation).

1.7 Le rapport doit être lu en parallèle aux annexes suivantes :

- Annexe 1 : Liste des NSA examinées par le TRP, organisées par catégorie de recommandation au Conseil ;
- Annexe 2 : Liste des examinateurs du TRP pour la phase d'apprentissage des NSA ;
- Annexe 3 : Attributs d'une stratégie nationale pertinente selon le Groupe de travail IHP ;
- Annexe 4 : Formulaire d'examen du TRP pour chaque proposition de maladie recevable examinée et texte complet de toutes les propositions (fournis avant la réunion du Conseil, sur une base confidentielle au format électronique, en tant que complément d'informations destiné aux membres du Conseil) ;
- Annexe 5 : Conseils supplémentaires destinés au groupe d'examen technique pour l'examen des candidatures à la stratégie nationale.

1.8 Selon la décision de financement du Conseil, les NSA de l'Annexe 4 seront ensuite présentées sur le site Web du Fonds Mondial dès que possible. Conformément à la politique du Conseil, les formulaires d'examen du TRP seront remis directement au candidat initial.

<sup>3</sup> Participation importante, qui s'étend progressivement (en 2009, intégration du Fonds Mondial, de la Banque Mondiale, de GAVI, de l'OMS, de l'UNFPA, du DFID, du ministère danois des Affaires étrangères, de la CE, de la société civile et des pays de mise en œuvre). L'ensemble d'attributs défini par le groupe de travail et servant à évaluer les stratégies dans le cadre de la FLW des NSA se trouve en Annexe 3.

## 2ÈME PARTIE : RECOMMANDATIONS DU TRP AU CONSEIL SUR LES NSA DE LA PHASE D'APPRENTISSAGE À titre informatif

2.1 Lors d'une réunion convenue spécialement, le TRP a examiné les sept NSA reçues et donne au Conseil un avis de financement favorable dans la « Catégorie 2 ». Les deux NSA qui n'ont pas reçu d'avis de financement favorable du TRP sont classées dans la « Catégorie 3 ».

2.2 L'Annexe 1 présente la liste des propositions NSA examinées et les recommandations émises par le TRP. Le TRP recommande au Conseil le plafond maximum suivant pour approbation de ces candidatures :

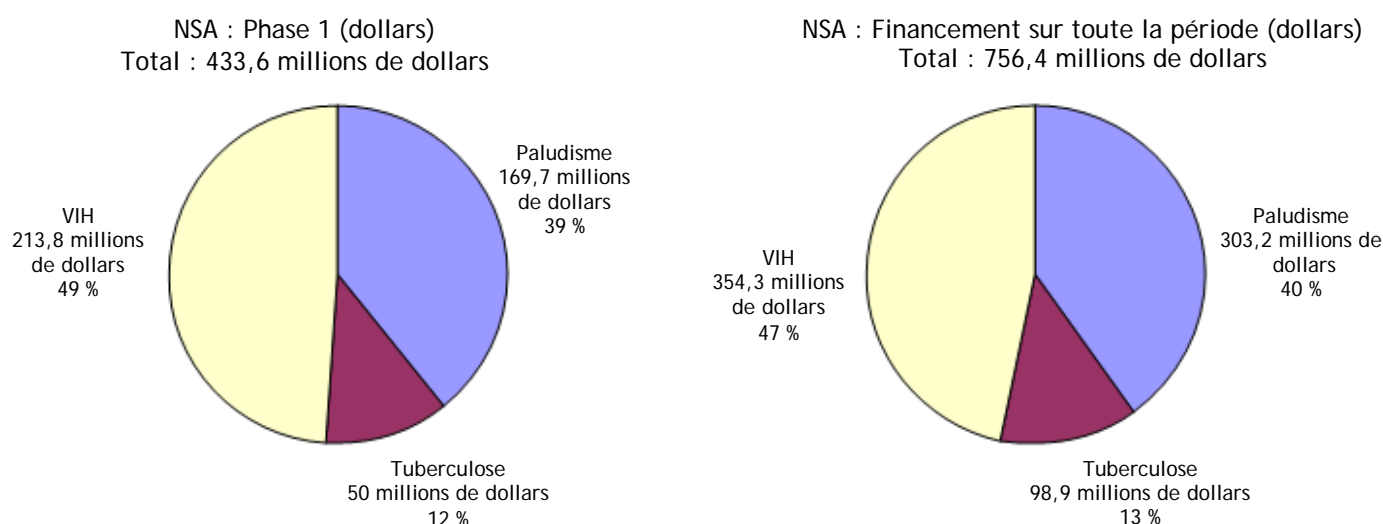
- i. 433,6 millions de dollars sur 2 ans ;
- ii. 756,4 millions de dollars pendant toute la période des propositions.

2.3 Le plafond maximum total pour les NSA recommandées à la Phase 1 (433,6 millions de dollars) représente 58 % des fonds demandés pour la Phase 1, toutes NSA soumises confondues (744,7 millions de dollars). Le plafond maximum total pour les NSA recommandées pendant toute la durée de la demande de financement (756,4 millions de dollars) représente 53 % des fonds totaux demandés, toutes NSA soumises confondues (1 431,1 millions de dollars).

2.4 Deux pays ont soumis des demandes de renforcement transversal des systèmes de santé, pour un total de 75,8 millions de dollars sur toute la durée. Ces deux sections HSS ont reçu un avis de financement défavorable. Dans un cas, le composant de maladie de la NSA a reçu un avis favorable de financement, mais pas les interventions HSS. Dans le second cas, le composant de maladie de la NSA et les interventions HSS ont reçu un avis de financement défavorable.

2.5 L'illustration 1 offre une vue d'ensemble et une répartition par maladie des sommes recommandées par le TRP pour la Phase 1 et pour toute la durée.

Illustration 1 - Sommes recommandées par maladie



### Élément de décision en attente

*Le TRP recommande au Conseil de financer toutes les NSA auxquelles il a été attribué des notes de Catégorie 2.*

Le TRP sait que, lors de sa vingtième réunion, le Conseil a créé un groupe de travail en charge de la gestion des tensions entre la demande et l'offre dans un environnement déterminé par les financements<sup>4</sup> afin qu'il établisse une recommandation de financement pour la Série 9 et les candidatures à la stratégie nationale. Par conséquent, aucun élément de décision n'est inclus dans ce rapport. Le TRP sait que cette décision (y compris une décision relative au financement des candidatures à la stratégie nationale) sera incluse dans les recommandations du Groupe de travail au Conseil afin qu'il la prenne en compte à sa vingtième réunion.

---

<sup>4</sup> Élément de décision GF/B19/DP26, « Gestion des tensions entre la demande et l'offre dans un environnement déterminé par les financements ».

3.1 La phase d'apprentissage des NSA se décomposait en deux étapes : tout d'abord, l'examen de la *stratégie nationale et sa documentation* (collectivement appelées « documentation concernant la stratégie nationale ») et ensuite l'examen de la *candidature à la stratégie nationale*. À chacune de ces étapes correspondait des étapes spécifiques, illustrées dans la Figure 2 ci-dessous.

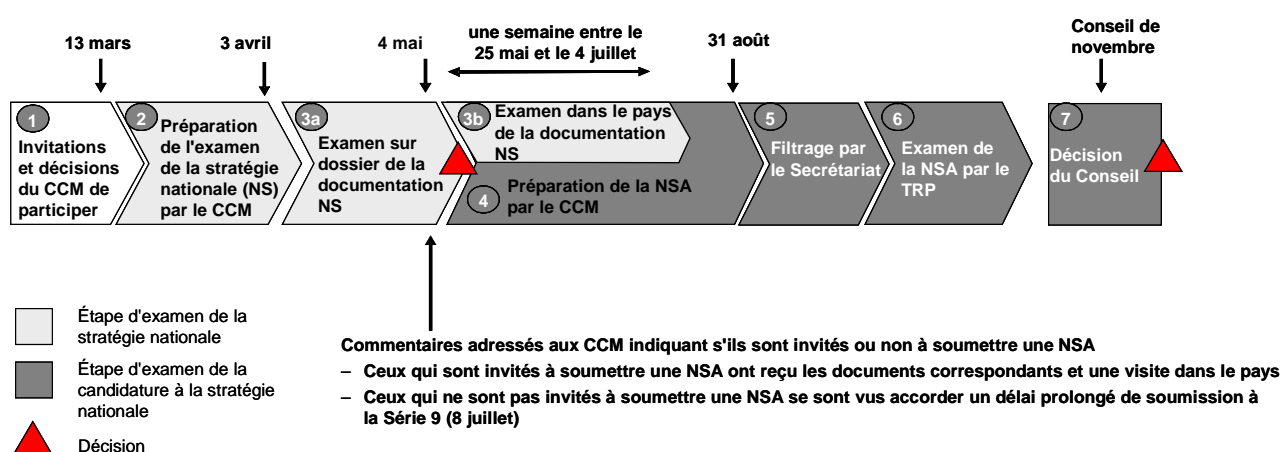
3.2 L'étape d'examen de la stratégie nationale se compose des étapes suivantes :

- Préparation de la documentation concernant la stratégie nationale par le CCM pour examen (Étape 2 de la Figure 2) ;
- Examen sur dossier de la documentation concernant la stratégie nationale par le TRP (Étape 3a). Si le résultat de cet examen est favorable, le pays est invité à soumettre une NSA.
- Pour les composants ayant passé l'examen sur dossier avec succès, un examen dans le pays de la documentation concernant la stratégie nationale (Étape 3b) est mené.

L'étape d'examen de la candidature à la stratégie nationale (applicable uniquement aux composants ayant passé l'examen sur dossier avec succès) comportait les points suivants :

- Préparation de la candidature à la stratégie nationale par le CCM (Étape 4) ;
- Filtrage des candidatures à la stratégie nationale reçues par le Secrétariat (Étape 5) ;
- Examen des candidatures à la stratégie nationale par le TRP (Étape 6) ;
- Décision du Conseil sur les recommandations du TRP (Étape 7).

Figure 2 - Processus de la phase d'apprentissage des candidatures à la stratégie nationale



## Étape 1. Invitations et décision du CCM de participer à la phase d'apprentissage

3.3 Le Fonds Mondial a invité 22 CCM (couvrant 23 composants de maladie)<sup>5</sup> à exprimer leur intérêt à participer à la phase d'apprentissage. Les pays ont été invités à participer en fonction d'un éventail de facteurs, tels que la durée de leur stratégie nationale actuelle de lutte contre la maladie<sup>6</sup> et l'historique de leur candidature à la Série 8, tout en garantissant une diversité géographique et de maladie globale.

3.4 Parmi les 22 CCM invités, 20 (couvrant 21 composants de maladie) ont indiqué leur intention de participer à cette phase d'apprentissage.

## Étape 2. Préparation de l'examen de la stratégie nationale par le CCM

3.5 Les CCM ayant décidé de participer à la phase d'apprentissage ont soumis la documentation suivante :

- Stratégie nationale de lutte contre le SIDA, la tuberculose ou le paludisme (le cas échéant) ;
- Documents complémentaires ayant trait à la stratégie nationale et facilitant l'examen (par ex. plans opérationnels annuels, rapports d'examen des programmes, rapports épidémiologiques, etc.) ;
- Formulaire rempli répertoriant les documents soumis et apposant la signature du Président ou du Vice-président du CCM autorisant la soumission de la documentation concernant la stratégie nationale. Ce formulaire exigeait également des informations sur la réunion des CCM durant laquelle la décision de participer a été prise et sur la participation de plusieurs parties au développement de la stratégie nationale.

3.6 Dix-neuf CCM (couvrant 20 composants de maladie)<sup>7</sup> ont soumis leur documentation concernant la stratégie nationale à des fins d'examen sur dossier.

## Étape 3. Examen sur dossier de la documentation concernant la stratégie nationale

3.7 Vingt et un membres du TRP (répertoriés dans l'Annexe 2), y compris le Vice-président du TRP<sup>8</sup> (Dr Bolanle Oyeledun) qui a présidé cette réunion, ont convenu à Divonne-les-Bains, entre le 19 et le 24 avril 2009, d'examiner les documents de la stratégie soumis par les 19 CCM (couvrant 20 composants de maladie). Le groupe représentait un mélange de membres permanents et d'anciens membres du TRP.

3.8 La documentation concernant la stratégie nationale soumise a été examinée par rapport à un sous-ensemble de la liste d'attributs de stratégies nationales pertinentes d'IHP<sup>9</sup> (Annexe 3).

---

<sup>5</sup> Les CCM de 22 pays ont été invités à exprimer leur intérêt à participer à la FLW des NSA pour les 23 composants de maladie suivants (le Rwanda a été invité à participer avec deux composants : la tuberculose et le VIH) :

- Pour le VIH : Malawi, Nigéria, Rwanda, Swaziland, Kenya, Cuba, Djibouti, Algérie, Cambodge.
- Pour la tuberculose : Rwanda, Ghana, Mozambique, Salvador, Maroc, Népal.
- Pour le paludisme : Madagascar, Gambie, Éthiopie, Guyane, Azerbaïdjan, Vietnam, Chine, Bhoutan.

<sup>6</sup> Pays dont la stratégie nationale n'expirera pas avant la fin 2012. Il s'agissait de garantir un engagement financier de deux ans pour la première phase si le financement était approuvé.

<sup>7</sup> Le Rwanda a participé avec deux composants : la tuberculose et le VIH. Le Bhoutan n'en a pas soumis, bien qu'il avait exprimé un intérêt.

<sup>8</sup> Le Dr Oyeledun n'était pas encore Président du TRP lors de la réunion d'examen sur dossier car il a été nommé en mai 2009.

<sup>9</sup> Le groupe de travail IHP (International Health Partnership) en charge des stratégies nationales a formulé une liste d'« attributs » dont il considère qu'elle reflète les stratégies nationales pertinentes. Neuf attributs ont servi de base à l'examen sur dossier ; ils étaient considérés comme essentiels. Les informations liées aux attributs restants ont été examinées lors de la visite dans le pays.

3.9 Lors de l'examen sur dossier, le TRP a été invité à déterminer s'il considérait la documentation révisée de la stratégie nationale comme suffisamment solide pour former la base d'une candidature à une stratégie nationale.

- Le cas échéant, les pays étaient invités à soumettre une NSA et le Secrétariat organisait un examen dans le pays pour étudier plus en profondeur la documentation concernant la stratégie nationale. Le Fonds Mondial a également animé un atelier pour ces candidats début mai 2009 à Genève.
- Lorsque les membres TRP concluaient que la documentation concernant la stratégie nationale révisée n'était pas suffisamment solide ou complète pour étayer une NSA (car elle ne traitait pas correctement plusieurs attributs par exemple), les CCM étaient informés de ce résultat. Ils avaient toutefois la possibilité de soumettre une proposition standard à la Série 9 pour la maladie en question et se voyaient accorder un délai de soumission supplémentaire (jusqu'au 8 juillet) pour compenser le temps éventuellement perdu pendant le processus de soumission et d'examen de la documentation concernant la stratégie nationale.

3.10 Les pays ont été informés du résultat de l'examen sur dossier le 27 avril 2009 et ont obtenu un résumé des points forts et des manques de la documentation révisée concernant la stratégie nationale. Parmi les dix-neuf CCM ayant soumis la documentation concernant la stratégie nationale pour 20 composants de maladie, sept CCM avec huit composants de maladie ont été invités à soumettre une NSA comme suit : Pour le VIH : Kenya, Malawi et Rwanda ; pour le paludisme : Chine, Madagascar et Vietnam ; pour la tuberculose : Népal et Rwanda.

3.11 Le 4 mai 2009, les CCM ayant obtenu un résultat d'examen sur dossier positif ont reçu un formulaire spécial de candidature à la stratégie nationale, moins complexe que celui d'une candidature à une série standard (la plupart des informations pertinentes devant déjà se trouver dans la documentation révisée concernant la stratégie nationale). Ce formulaire était structuré de manière à pouvoir adopter une approche plus globale de formulation de demande de financement. La date butoir de soumission des NSA au Secrétariat était fixée au 31 août.

#### **Étape 4. Examen dans le pays de la documentation concernant la stratégie nationale et préparation de la candidature à la stratégie nationale par les CCM**

3.12 Les sept CCM (avec huit composants de maladie) ayant obtenu un résultat positif à l'examen sur dossier ont reçu une visite d'une semaine dans le pays d'un groupe de 3-4 membres du TRP. Ces derniers, ainsi que 3-4 animateurs nationaux<sup>10</sup> nommés par le CCM, ont mis sur pied une équipe d'examen des stratégies dédiée à l'examen de ce composant pays. Les examens dans le pays ont été menés du 25 mai au 4 juillet 2009. Par le biais de discussions avec les acteurs clés<sup>11</sup>, l'équipe d'examen des stratégies voulait atteindre les objectifs suivants :

- recueillir des informations sur les domaines de la documentation concernant la stratégie nationale où une clarification s'est avérée nécessaire au cours de l'examen sur dossier.
- et évaluer la documentation concernant la stratégie nationale par rapport aux attributs supplémentaires d'IHP+ qui n'avaient pas été examinés pendant l'examen sur dossier.

3.13 Les visites dans le pays ont été accueillies par les CCM. À la fin de chacune d'elles, l'équipe d'examen des stratégies réalisait un débriefing avec le CCM et d'autres acteurs clés pour fournir des informations sur les principales forces, manques et domaines identifiés comme nécessitant des clarifications dans la documentation concernant la stratégie nationale. Des

---

<sup>10</sup> Les animateurs nationaux ont été identifiés par le CCM. Il pouvait s'agir d'experts en soins nationaux ne participant pas directement au programme de lutte contre la maladie, de conseillers locaux, de personnels régionaux/sous-régionaux d'agences partenaires ou d'experts techniques de la société civile.

<sup>11</sup> Il s'agissait de réunions avec la société civile, les partenaires techniques et les représentants locaux d'autres investisseurs, ainsi que de visites sur site.



« problèmes critiques », notamment, ont été identifiés comme nécessitant une attention particulière et les CCM ont été invités à y remédier dans la NSA à soumettre.

3.14 Suite aux visites dans le pays, les CCM ont reçu un « rapport d'examen de la stratégie nationale » écrit de la part de l'équipe d'examen dans le pays du TRP avec une participation des animateurs nationaux. Il émettait des commentaires destinés au CCM sur les points forts, les points faibles et les domaines nécessitant davantage de clarifications.

3.15 Le Secrétariat a reçu sept candidatures à la stratégie nationale.<sup>12</sup> Avant la réunion du TRP d'examen des NSA soumises, les membres du TRP de chaque équipe d'examen des stratégies ont examiné à distance les changements éventuellement apportés à la documentation concernant la stratégie nationale suite à leur visite dans le pays pour déterminer dans quelle mesure la résolution des problèmes critiques avait été traitée ou devait l'être.

#### **Étape 5 : Filtrage de la recevabilité et de l'exhaustivité des NSA**

3.16 Le Secrétariat a entrepris un processus de filtrage similaire à celui généralement appliqué aux propositions aux Séries pour déterminer si chaque NSA était complète et recevable. Suite à l'examen des documents complémentaires, le groupe d'examen de filtrage du Secrétariat a estimé que toutes les NSA soumises étaient conformes aux exigences minimales de recevabilité du CCM. Les sept NSA ont donc été transmises au TRP pour examen.

#### **Étape 6 : Examen des candidatures à la stratégie nationale par le TRP**

3.17 Quinze membres du TRP (répertoriés dans l'Annexe 2), y compris le Président du TRP (Dr Bolanle Oyeledun), ont convenu à Vevey en Suisse, entre le 5 et le 9 octobre 2009, d'examiner les sept NSA soumises dans le cadre de la phase d'apprentissage.

3.18 Chaque NSA a été examinée par au moins trois (généralement quatre) membres du TRP parmi lesquels au moins un était un expert de la maladie et un autre un expert général. Les membres du TRP qui ont examiné chaque NSA n'avaient pas participé à la visite dans le pays, ni à l'examen sur dossier de ce pays.

3.19 Les membres du TRP se sont rencontrés lors d'une session plénière pour discuter de chaque NSA examinée, délibérer et déterminer le score final de la proposition et documenter leur recommandation dans un « formulaire d'examen des NSA » (tous ces formulaires sont présentés dans l'Annexe 4 de ce rapport). Les membres du TRP qui avaient participé à la visite dans le pays ou à l'examen sur dossier du pays n'ont pas participé à la prise de décision finale et se sont retirés de la salle. Cette séparation explicite entre l'examen de la stratégie et celui des candidatures au financement a été établie pour représenter le modèle à venir dans lequel ces deux étapes doivent être entreprises par des organismes distincts.

3.20 Les sept NSA ont été examinées pour s'assurer que seules celles qui étaient techniquement pertinentes étaient recommandées à des fins d'approbation par le Conseil, conformément aux critères d'examen définis dans la Partie 2.12 des « Conseils supplémentaires destinés au TRP concernant l'examen des candidatures à la stratégie nationale » (voir l'Annexe 5). Les sections HSS transversales ont été examinées selon les mêmes critères que celles soumises avec les propositions aux séries. Le processus d'examen ne prenait pas en compte la disponibilité des fonds. Le TRP a recommandé le financement des NSA selon quatre catégories similaires<sup>13</sup> à celles<sup>14</sup> utilisées pour recommander les propositions aux Séries (voir l'Annexe 5 pour prendre connaissance de la description des catégories de NSA).

---

<sup>12</sup> Un CCM (Vietnam, paludisme) a décidé de ne pas soumettre de NSA au cours de la phase d'apprentissage.

<sup>13</sup> La Catégorie 3 est légèrement modifiée par rapport à la définition utilisée pour les propositions aux séries.

<sup>14</sup> Identifié dans les Termes de référence du TRP, GF/B16/DP8.

3.21 Suite à l'examen des NSA, le TRP émet un avis favorable de financement au Conseil pour cinq des sept NSA dans la « Catégorie 2 », comme indiqué dans la Partie 2 de ce Rapport. Les deux NSA qui n'ont pas reçu d'avis de financement favorable du TRP sont classées dans la « Catégorie 3 ».

3.22 La Figure 3 ci-dessous offre une vue d'ensemble du nombre de composants à chaque étape du processus de la phase d'apprentissage des candidatures à la stratégie nationale.

Figure 3 - Nombre de composants à chaque étape de la phase d'apprentissage

|             | Invité à participer à la FLW | Stratégie nationale soumise et examinée sur dossier par le TRP | Invité à soumettre une NSA et à subir un examen dans le pays de la stratégie | Candidature à la stratégie nationale soumise et examinée par le TRP | A reçu un avis favorable de financement |
|-------------|------------------------------|--|--|---|---|
| VIH         | 9                            | 7  | 3  | 3   | 1                                       |
| Tuberculose | 6                            | 6  | 2  | 2   | 2                                       |
| Paludisme   | 8                            | 7  | 3  | 2   | 2                                       |
| TOTAL       | 23                           | 20   | 8  | 7   | 5                                       |

#### 4EME PARTIE : OBSERVATIONS DU TRP SUITE A LA PHASE D'APPRENTISSAGE DES NSA

##### Commentaires sur l'examen des stratégies nationales

4.1 Pour les examens sur dossier, puis pour les visites dans le pays, le TRP a utilisé une liste de contrôle basée sur les attributs et caractéristiques développés par le groupe de travail IHP+ pour évaluer la qualité des stratégies nationales. Selon lui, cette liste de contrôle est un outil d'évaluation très utile pour garantir la cohérence et la solidité de l'évaluation. Le TRP était conscient que les documents de stratégie nationale n'avaient pas été rédigés en pensant à cet outil d'évaluation spécifique et il est peu probable que les stratégies se conforment à toutes les normes strictes présumées dans les attributs d'IHP+.

4.2 Les stratégies nationales qui n'ont pas été sélectionnées lors de l'examen sur dossier pour participer à l'étape suivante du processus NSA étaient soit incomplètes au point de ne pas pouvoir en estimer la pertinence, soit elles présentaient des faiblesses au niveau d'un certain nombre d'attributs clés suffisamment importantes pour ne pas pouvoir être traitées de manière réaliste dans le délai imparti à la phase d'apprentissage, entre l'examen sur dossier et la date butoir de candidature.

4.3 Lors de l'examen sur dossier, les faiblesses généralement identifiées au sein de nombreuses stratégies étaient les suivantes :

- Le processus de développement de la stratégie était mal décrit ;
- Le lien entre les stratégies de contrôle de la maladie et la stratégie nationale du secteur de la santé était mal expliqué ;
- La documentation étayant les budgets de la stratégie et leur relation avec les budgets de santé nationaux et les cadres macro-économiques manquait de qualité ;
- Les plans de travail opérationnels manquaient de détails pour déterminer la faisabilité ;
- Le problème de viabilité n'était pas abordé.

4.4 Les visites dans le pays constituaient une étape clé de l'évaluation des stratégies. Les membres du TRP ont travaillé avec une équipe d'animateurs nationaux qui ont apporté des idées essentielles sur les problèmes soulevés au cours de l'examen sur dossier. Les équipes du TRP ont révisé certains résultats de l'examen sur dossier, parfois parce que les problèmes avaient depuis lors été traités par le CCM en réponse aux commentaires de l'examen sur dossier, mais parfois aussi car la visite dans le pays a permis d'apporter une compréhension plus en contexte des problèmes.

4.5 Les animateurs nationaux ont joué un rôle clé dans la réussite des visites dans le pays car ils ont apporté leur connaissance du contexte local et facilité l'examen. Cependant, leurs missions et responsabilités doivent être clairement définies, notamment s'ils sont membres du CCM (ou des auteurs clés de la documentation concernant la stratégie nationale).

4.6 Les problèmes critiques restant dans la documentation concernant la stratégie nationale ont été communiqués aux CCM lors des sessions de débriefing, à la fin des visites dans le pays. Les CCM ont ensuite été invités par écrit à régler spécifiquement ces problèmes critiques dans leur NSA. Dans la plupart des cas, la stratégie nationale ou les documents clés complémentaires ont ainsi été plus détaillés. Les équipes du TRP dans le pays ont donc été tenues de mener leur évaluation juste avant l'examen des NSA, que les problèmes critiques aient été corrigés ou que leur résolution ait été planifiée.

#### 4.7 Recommandations :

En raison de sa nature particulière, le délai de la phase d'apprentissage des NSA était très court, d'où la soumission de nombreuses stratégies incomplètes. Les prochaines vagues de NSA doivent être planifiées avec un délai de préparation suffisant pour permettre une plus grande exhaustivité de la documentation de la stratégie. Les pays présentant des stratégies nationales incomplètes ne doivent pas être invités à participer aux prochains processus de candidature à la stratégie nationale.

Les critères d'évaluation des stratégies (« attributs ») développés par le groupe de travail IHP+ doivent être mis à disposition des pays bien avant le début du processus NSA. Bien que cela puisse être synonyme d'une plus grande standardisation du développement de la stratégie, ils semblent permettre d'élaborer des stratégies plus solides et introduire davantage de transparence en indiquant aux pays sur quels critères ils seront évalués.

Une visite dans le pays est vitale pour bien estimer une stratégie nationale. Une équipe d'animateurs nationaux soigneusement choisie est essentielle à la réussite de la visite dans le pays. À l'avenir, il devra être interdit aux membres du CCM de participer en tant qu'animateurs nationaux.

#### Commentaires sur l'approche relative aux candidatures à la stratégie nationale

4.8 Le TRP considère que le soutien de la stratégie par l'intermédiaire d'une NSA constitue une modalité efficace et appropriée d'assistance internationale aux luttes nationales contre le SIDA, le paludisme et la tuberculose. Les NSA fournissent davantage de contexte à la lutte au niveau national qu'il n'y paraît parfois dans les candidatures aux projets aux séries plus fragmentées jusqu'ici prises en compte par le TRP (qui reconnaît toutefois que la nouvelle architecture visera à atténuer ce défaut). Le financement des NSA peut permettre de lutter plus intelligemment et durablement à l'échelle nationale.

4.9 Le TRP a noté que le processus de développement, de révision et d'adoption d'une stratégie nationale était long. Souvent, les modifications apportées aux stratégies nationales à partir des conclusions des examens sur dossier et des visites dans le pays ont été exprimées en termes de « projets de changements » ou de « déclarations d'intention ». Cela se comprend car les processus d'adoption de modifications de documents et de stratégies nationaux prend du temps.

4.10 Le TRP a noté que les analyses de situation présentées dans les documents stratégiques étaient généralement pertinentes, avec une franche discussion sur les manques des précédents programmes et des programmes actuels. Cependant, les méthodes proposées pour pallier ces manques avaient plus tendance à être conservatrices (« faire pareil, mais plus ») qu'à prendre le taureau par les cornes. Les recommandations standards des agences techniques des Nations Unies étaient souvent mal adaptées aux nouveaux défis et aux contextes nationaux spécifiques.

4.11 Le TRP a noté que sa participation à l'ensemble du processus NSA (y compris la phase d'évaluation de la stratégie) a fourni une base solide à l'évaluation technique pertinente et a introduit un nouveau niveau bienvenu de prise de décision éclairée. En outre, l'examen des NSA a été dans une certaine mesure « cloisonné » par rapport à l'examen des stratégies. Il existe de bonnes raisons d'appliquer cette séparation dans la mesure où l'on tente de représenter, dans la mesure du possible, un modèle à venir dans lequel on prévoit que l'examen des stratégies et celui des NSA soient entrepris par des organismes différents. Cependant, le TRP pense que les avantages procurés par sa participation à l'examen des stratégies nationales (y compris la visite dans le pays) ne doivent pas être complètement perdus dans les vagues NSA à venir.

4.12 Le TRP a noté que certaines soumissions de NSA donnaient très peu d'informations sur la stratégie elle-même. Il est clairement nécessaire de trouver un équilibre entre la simplification maximale des formulaires de candidature NSA car ils reposent sur une stratégie nationale déjà révisée et l'apport d'informations suffisantes pour que les examinateurs des NSA réalisent une évaluation technique éclairée en fonction du contenu de la candidature. Ce problème est lié à celui du cloisonnement entre l'examen des stratégies et celui des NSA. Il argue pour que les deux processus d'examen soient étroitement liés.

#### 4.13 Recommandations :

Le TRP recommande de rappeler aux pays qu'il ne suffit pas de « connaître l'épidémie », il faut aussi s'efforcer de « savoir comment lutter contre ». Les programmes nationaux, ainsi que les partenaires techniques dans le pays, doivent fournir des conseils et des indications en contexte concernant la stratégie plutôt que d'encourager les recettes globales.

Les prochains processus NSA devront atteindre un équilibre réalisable entre la séparation de l'examen de la stratégie de celui de la candidature au Fonds Mondial d'une part et la perte d'une certaine intelligence éventuellement due à cette séparation d'autre part. Le TRP est mandaté pour émettre une recommandation technique sur une candidature de financement. L'examen de la stratégie ne fait pas partie de ses attributions standards. Cependant, pour assurer la continuité du flux d'informations, le TRP recommande qu'un ou deux anciens membres du TRP participent à l'examen de la stratégie et que le chef d'équipe d'examen de la stratégie nationale puisse être consulté lors de l'examen de la candidature.

#### Commentaires sur les points forts et les points faibles des candidatures à la stratégie nationale révisées

4.14 Le TRP a constaté les points forts et points faibles suivants concernant les sept NSA révisées :

##### *Points forts types des candidatures à la stratégie nationale révisées*

- Le formulaire de candidature a permis aux candidats d'expliquer clairement comme ils doivent ou prévoient de résoudre les problèmes critiques soulevés au cours de la visite dans le pays.
- La majorité des problèmes critiques soulevés au cours de la visite dans le pays ont été correctement traités lors de la soumission de la NSA.

##### *Points faibles types des candidatures à la stratégie nationale révisées*

- Les informations budgétaires ont été présentées dans différents formats, parfois avec beaucoup trop de détails et selon une structure complexe. Il a donc parfois été difficile d'examiner ces informations.
- Les liens entre la demande de financement auprès du Fonds Mondial et les informations contenues dans la stratégie nationale n'étaient pas toujours clairement expliqués dans la NSA.

#### 4.15 Recommandation :

Le TRP recommande que les consignes et les formulaires de candidature des NSA soient révisés avant les prochaines vagues de NSA afin de tenter de relever les défis ci-dessus.

### Commentaires sur l'intégration de sections HSS transversales dans la NSA

4.16 Deux candidats ont soumis une section HSS transversale avec leur NSA. Pour des raisons pragmatiques, dans le cadre de la phase d'apprentissage, le formulaire de candidature de ces sections a respecté scrupuleusement le même format que pour les Séries. Ces deux sections HSS transversales ont été révisées par le TRP dans le cadre de l'examen des NSA spécifiques à la maladie.

4.17 Certaines stratégies du programme spécifique à la maladie comportaient une discussion sur les conséquences des activités proposées dans le secteur de la santé et incluaient des mesures visant à lui fournir le soutien nécessaire lors de la mise en œuvre de ces stratégies. Les deux sections HSS ont toutefois semblé avoir peu de rapport avec la stratégie de lutte contre la maladie qu'elles accompagnaient. Elles ont été présentées sous forme de menu d'activités que le Fonds Mondial devait soutenir, avec très peu d'explications sur la manière dont elles étaient liées à une vision stratégique permettant d'améliorer la lutte contre le SIDA, le paludisme et la tuberculose dans le pays. Les sections HSS étaient des compléments sans explication claire sur ce qu'elles pouvaient produire, les types de changements systémiques nécessaires pour soutenir la planification et la mise en œuvre du contrôle efficace de la maladie.

#### 4.18 Recommandations :

En s'appuyant sur son expérience limitée de deux sections HSS dans les NSA au cours de la phase d'apprentissage, le TRP considère que ces sections n'ajoutent rien dans leur forme actuelle. Le processus NSA n'est peut-être pas adapté à la séparation des sections HSS, mais si nécessaire, des conseils détaillés sur l'élaboration de cette section par rapport à une NSA doivent être pensés et communiqués aux CCM.

## Liste des NSA examinées par le comité technique d'examen, par catégorie de recommandation au Conseil

| Non   | Source | Pays       | Niveau de revenu<br>(Annexe 1 des<br>directives Série 9) | Région<br>OMS | Équipe<br>régionale<br>du Fonds<br>Mondial | Maladie                                    | Somme<br>pour la 1 <sup>ère</sup><br>année (dollars) | Somme<br>pour la 2 <sup>ème</sup><br>année<br>(dollars) | Somme<br>pour la phase 1<br>(dollars) | Durée totale<br>(jusqu'à 5 ans)<br>(dollars) |
|---|--------|------------|--|---------------|--|--|--|---|---------------------------------------|--|
| <b>Catégorie 2 - dollars</b>  |        |            |  |               |  |  |  |   |                                       |  |
| 1*  | CCM    | Chine      | Intermédiaire,<br>tranche<br>inférieure                  | WPRO          | EAP  | Paludisme                                  | 54 097 732   | 34 622 122  | 88 719 854                            | 176 459 090                                  |
| 2   | CCM    | Madagascar | Faible   | AFRO          | EA   | Paludisme,<br>partie maladie<br>uniquement | 35 504 053   | 45 511 378  | 81 015 431                            | 126 799 502                                  |
| 3   | CCM    | Népal      | Faible   | SEARO         | SWA  | Tuberculose                                | 6 170 570  | 10 541 371  | 16 711 941                            | 56 329 993                                   |
| 4   | CCM    | Rwanda     | Faible   | AFRO          | EA   | Tuberculose                                | 18 823 466   | 14 529 775  | 33 353 241                            | 42 627 519                                   |
| 5   | CCM    | Rwanda     | Faible   | AFRO          | EA   | VIH  | 95 444 992   | 118 355 866   | 213 800 858                           | 354 272 713                                  |
| <b>Total pour les NSA de catégorie 2</b>  |        |            |  |               | <b>Total en dollars</b>                    |  | <b>210 040 813</b>                                   | <b>223 600 512</b>                                      | <b><u>433 601 325***</u></b>          | <b>756 488 817</b>                           |
| <b>Parties des propositions de catégorie 2 ayant reçu un avis défavorable de financement - dollars</b>  |        |            |  |               |  |  |  |   |                                       |  |
|   | CCM    | Madagascar | Faible   | AFRO          | EA   | Partie CCHSS**<br>uniquement               | 14 149 830   | 10 131 345  | 24 281 175                            | 46 098 817                                   |
| <b>Sous-total pour les parties des propositions de catégorie 2<br/>ayant reçu un avis défavorable de financement - dollars</b>                  |        |            |  |               | <b>Total en dollars</b>                    |  | <b>14 149 830</b>                                    | <b>10 131 345</b>                                       | <b>24 281 175</b>                     | <b>46 098 817</b>                            |
| <b>Catégorie 3 - dollars</b>  |        |            |  |               |  |  |  |   |                                       |  |
| 6   | CCM    | Kenya      | Faible   | AFRO          | EA   | VIH, CCHSS*<br>compris                     | 32 636 329   | 61 670 367  | 94 306 695                            | 329 342 925                                  |
| 7   | CCM    | Malawi     | Faible   | AFRO          | SA   | VIH  | 97 042 008   | 133 619 331   | 230 661 339                           | 375 123 503                                  |
| <b>Total pour la catégorie 3 et les parties des propositions de<br/>catégorie 2 ayant reçu un avis défavorable de financement -<br/>dollars</b> |        |            |  |               | <b>Total en dollars</b>                    |  | <b>143 828 167</b>                                   | <b>205 421 043</b>                                      | <b>349 249 209</b>                    | <b>750 565 245</b>                           |

\* Au cours de la FLW de NSA, la Chine a soumis une proposition consolidée concernant le paludisme (pour 98 898 744 dollars [total sur deux ans]) et 186 637 980 dollars (total sur 5 ans). Étant donné qu'une partie du financement de cette proposition a déjà été engagée par le Conseil, le plafond maximum de financement pour cette proposition en Annexe 1 fait référence à la somme progressive demandée plutôt qu'au montant consolidé indiqué dans la proposition.

\*\*renforcement transversal des systèmes de santé.

\*\*\* Cet amendement corrige l'erreur de calcul dans la somme totale pour la phase 2 des NSA de la catégorie 2.

Annexe 2

Liste des examinateurs du TRP ayant participé à la phase d'apprentissage des candidatures à la stratégie nationale

| Catégorie            | Non | Nom             | Prénom              | Sexe | Nationalité         | Séries |   |   |   |   |   |   |   |   | Vagues de RCC |   |   |   |   |   | NSA *<br>FLW |  |  |  |  |  |
|----------------------|-----|-----------------|---------------------|------|---------------------|--------|---|---|---|---|---|---|---|---|---------------|---|---|---|---|---|--------------|--|--|--|--|--|
|                      |     |                 |                     |      |                     | 1      | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 1             | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |              |  |  |  |  |  |
| Maladie Membres      | 1   | Kornfield       | Ruth                | F    | États-Unis          |        |   |   |   |   |   |   |   |   |               |   |   |   |   |   |              |  |  |  |  |  |
|                      | 2   | Bobrik          | Alexey              | M    | Russie              |        |   |   |   |   |   |   |   |   |               |   |   |   |   |   |              |  |  |  |  |  |
|                      | 3   | Lauria de Mello | Lilian              | F    | Brésil              |        |   |   |   |   |   |   |   |   |               |   |   |   |   |   |              |  |  |  |  |  |
|                      | 4   | Lyimo           | Edith               | F    | Tanzanie            |        |   |   |   |   |   |   |   |   |               |   |   |   |   |   |              |  |  |  |  |  |
|                      | 5   | Genton          | Blaise              | M    | Suisse              |        |   |   |   |   |   |   |   |   |               |   |   |   |   |   |              |  |  |  |  |  |
|                      | 6   | Bah- Sow        | Oumou               | F    | Guinée              |        |   |   |   |   |   |   |   |   |               |   |   |   |   |   |              |  |  |  |  |  |
|                      | 7   | Hamid Salim     | Abdul               | M    | Bangladesh          |        |   |   |   |   |   |   |   |   |               |   |   |   |   |   |              |  |  |  |  |  |
|                      | 8   | El Sony         | Asma                | F    | Soudan              |        |   |   |   |   |   |   |   |   |               |   |   |   |   |   |              |  |  |  |  |  |
|                      | 9   | Pio             | Antonio             | M    | Argentine           |        |   |   |   |   |   |   |   |   |               |   |   |   |   |   |              |  |  |  |  |  |
|                      | 10  | Sow             | Papa Salif          | M    | Sénégal             |        |   |   |   |   |   |   |   |   |               |   |   |   |   |   |              |  |  |  |  |  |
|                      | 11  | Hoos            | David               |      | États-Unis          |        |   |   |   |   |   |   |   |   |               |   |   |   |   |   |              |  |  |  |  |  |
| Membres transversaux | 1   | Nuyens          | Yvo                 | M    | Belgique            |        |   |   |   |   |   |   |   |   |               |   |   |   |   |   |              |  |  |  |  |  |
|                      | 2   | Alilio          | Martin S.           | M    | Tanzanie            |        |   |   |   |   |   |   |   |   |               |   |   |   |   |   |              |  |  |  |  |  |
|                      | 3   | Decosas         | Josef               | M    | Allemagne           |        |   |   |   |   |   |   |   |   |               |   |   |   |   |   |              |  |  |  |  |  |
|                      | 4   | Boillot         | François            | M    | France              |        |   |   |   |   |   |   |   |   |               |   |   |   |   |   |              |  |  |  |  |  |
|                      | 5   | Ayala-Ostrom    | Beatriz             | F    | Mexique/Royaume-Uni |        |   |   |   |   |   |   |   |   |               |   |   |   |   |   |              |  |  |  |  |  |
|                      | 6   | Oyeledun        | Bolanle (Président) | F    | Nigeria             |        |   |   |   |   |   |   |   |   |               |   |   |   |   |   |              |  |  |  |  |  |
|                      | 7   | Rose            | Tore                | M    | Norvège             |        |   |   |   |   |   |   |   |   |               |   |   |   |   |   |              |  |  |  |  |  |
|                      | 8   | Donnard         | Jean-François       | M    | France              |        |   |   |   |   |   |   |   |   |               |   |   |   |   |   |              |  |  |  |  |  |
|                      | 9   | Simmonds        | Stephanie           | F    | Royaume-Uni         |        |   |   |   |   |   |   |   |   |               |   |   |   |   |   |              |  |  |  |  |  |
|                      | 10  | Toole           | Michael James       | M    | Australie           |        |   |   |   |   |   |   |   |   |               |   |   |   |   |   |              |  |  |  |  |  |
|                      | 11  | Hsu             | LeeNah              | F    | États-Unis          |        |   |   |   |   |   |   |   |   |               |   |   |   |   |   |              |  |  |  |  |  |

Légende :

Membres actuels du TRP  
Anciens membres du TRP

\* Ont participé à l'examen sur dossier, à la visite dans le pays, à l'examen final ou à plusieurs étapes de la FLW.

Séries réalisées  
Séries non réalisées

Demi-série réalisée

## Attributes of a Sound National Strategy

From International Health Partnership working group on national strategies

## NOTES:

- Attributes in grey were those considered during the desk review of the NSA First Learning Wave.
- Attributes in black are those being additionally considered during the in-country review of the NSA First Learning Wave.

| Category  | Attributes   |
|---|--|
| <b>Situation Analysis and Programming</b><br><i>Soundness of analysis/assessment underlying identification of the programming contained in the national strategy.</i> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• National strategy is based on a <b>sound situational and response analysis</b> of the context (including political, social, cultural, gender, epidemiological, legal, and institutional determinants).</li> <li>• Clearly-defined <b>priority areas, goals, objectives, and interventions</b> that contribute to <b>improving health outcomes</b> and meeting national and global commitments (such as the Millennium Development Goals and scaling up towards universal access).</li> <li>• Planned interventions are <b>feasible, locally appropriate, equitable and based on evidence and good practice</b>, including consideration of <b>cost effectiveness and sustainability</b> (both financial and programmatic).</li> <li>• Both assessment of risks (analysing feasibility of and potential obstacles to implementation) and proposed mitigation strategies (including specifying technical assistance needs) are present and credible.</li> </ul> |
| <b>Process</b><br><i>Soundness of development/endorsement process of the national strategy.</i>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Multi-stakeholder<sup>15</sup> involvement</b> in development of national strategy and operational plans (which is led by government, with a transparent consultative/participative process) and multi-stakeholder final endorsement of national strategy.</li> <li>• National strategy <b>consistent with relevant higher- and/or lower-level strategies<sup>16</sup>, financing frameworks<sup>17</sup> and underlying operational plans<sup>18</sup>.</b></li> </ul>  |
| <b>Finance and Auditing</b><br><i>Soundness of financial/auditing framework and systems.</i>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Expenditure framework<sup>19</sup> with comprehensive <b>budget/costing</b> of the program areas covered by the national strategy<sup>20</sup>.</li> <li>• Expenditure framework includes <b>financial gap analysis</b> - including a specification of known financial pledges against the budget from key domestic and international funding sources (specification of sources of domestic funds desirable). It also includes costed scenarios, e.g. low, medium, high - or (results-based, needs-based and resource-based) scenarios.</li> <li>• Expenditure framework includes specification of <b>allocation of funds</b> based on priorities, to sub-national levels (where appropriate) and to non-state actors (including civil society organizations, private sector, and across government sectors (where relevant).</li> </ul>  |

<sup>15</sup> Including government, civil society (according to the UN definition) and the private sector.

<sup>16</sup> E.g., as relevant: national development framework, national health sector strategy, disease- or program-specific strategies.

<sup>17</sup> E.g., medium-term expenditure frameworks.

<sup>18</sup> E.g., specific disease-related operational plans, district annual workplans.

<sup>19</sup> In addition, Medium Term Expenditure Framework desirable.

<sup>20</sup> Costing to:

- preferably be commensurate with the timeframe of the national strategy and according to more or less optimistic planning scenarios; and
- include all relevant functions (in particular monitoring and evaluation, financial management, procurement and program management).



|   |  |
|---|--|
|   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Description of <b>financial management system</b> (including financial reporting against budgeted costs, and accounting policies and processes) and evidence that it is adequate, accountable, and transparent.</li> </ul>  |
| <b>Implementation and Management</b><br><i>Soundness of arrangements and systems for implementing and managing the programmes contained in the national strategy.</i> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Operational plans are regularly developed through a participatory process and detail how strategic plan objectives will be achieved.</li> <li>• Description of <b>how resources will be deployed to achieve clearly defined outcomes</b> (with attention to staffing, procurement, logistics and distribution. Plan describes transfer of resources [human, commodities] to sub-national level and non-state actors).</li> <li>• Procurement policy that complies with international guidelines and evidence of adequate, accountable, and transparent procurement and supply management systems with capacity to reach target populations.</li> <li>• Specification of <b>governance, management and coordination mechanisms/ framework</b> for implementation (describing roles, responsibilities and decision-making of all stakeholders).</li> </ul>  |
| <b>Results, Monitoring and Review</b><br><i>Soundness of review and evaluation mechanisms and how their results are used.</i>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Plan for monitoring and evaluation that includes clearly-described output and outcome/impact indicators, with related multi-year targets that can be used to measure progress and make performance based decisions.</li> <li>• Plan for monitoring and evaluation that includes sources of information for indicators and description of information flows.</li> <li>• Plan for monitoring and evaluation that includes descriptions of data collection/data management methods, tools and analytical processes (including quality assurance).</li> <li>• There is a plan for joint periodic performance reviews (reporting of results against specified objectives and respective targets explaining any deviations), <b>including Health Systems and development of related strengthening measures</b>.</li> <li>• Monitoring and evaluation plan describes <b>processes by which monitoring results can influence decision making</b> (including financial disbursement).</li> </ul> |

## Conseils supplémentaires destinés au groupe d'examen technique concernant l'examen des candidatures à la stratégie nationale

### 1ère partie : Contexte

1. En complément des Termes de référence du groupe d'examen technique (TRP), ce document fournit des conseils supplémentaires au TRP concernant l'examen des candidatures à la stratégie nationale (NSA) dans le cadre de la phase d'apprentissage (FLW).
2. Dans le cadre de son engagement à améliorer l'efficacité des principes et en réponse aux demandes nationales de rationalisation des processus, le Fonds Mondial s'est engagé à présenter une nouvelle manière de prétendre à ses ressources, appelée « Candidatures à la stratégie nationale ». Les NSA sont des demandes de financement auprès du Fonds Mondial reposant principalement sur une stratégie nationale existante considérée comme suffisamment solide pour servir de base à une candidature.
3. Les NSA sont en cours de présentation dans le cadre d'un déploiement en plusieurs phases, commençant en 2009 par la phase d'apprentissage dans un nombre limité de pays. L'objectif de la phase d'apprentissage des NSA est de tirer des enseignements réglementaires et opérationnels pour guider le déploiement à plus grande échelle de la nouvelle procédure de candidature au-delà de 2009.
4. Suite à l'examen sur dossier par le TRP de vingt ensembles de documentation concernant la stratégie nationale soumise<sup>21</sup>, huit candidats ont été invités à soumettre une candidature à la stratégie nationale au cours de la phase d'apprentissage. Pour ces huit candidats, une « équipe d'examen des stratégies », composée de membres du TRP et d'animateurs nationaux, a mené un examen dans le pays en plus de l'examen sur dossier. Le résultat combiné de ces deux examens a été porté dans un « rapport d'examen des stratégies nationales » pour chaque candidat ; il présente les points forts et les points faibles de la documentation concernant la stratégie nationale, ainsi que les éventuels problèmes critiques à prendre en compte lors de l'élaboration de la candidature à la stratégie nationale soumise au Fonds Mondial.
5. L'engagement de financement initial des NSA approuvées s'appliquera pour une période de deux ans.<sup>22</sup>
6. Les candidatures à la stratégie nationale de la phase d'apprentissage ont été soumises le 31 août 2009.

### 2ème partie : Portée du travail du TRP par rapport à la FLW des NSA

7. Avant le début de l'examen des NSA, un membre de l'équipe du TRP en visite dans le pays présentera les résultats clés issus des examens de la documentation concernant la stratégie nationale (y compris l'« examen supplémentaire » des changements et ajouts apportés à la documentation concernant la stratégie nationale après la visite dans le pays). Un délai sera accordé pour les questions et les clarifications après chaque présentation. À ce stade, les

---

<sup>21</sup> Le terme « documentation concernant la stratégie nationale » fait référence à la stratégie nationale et à tout autre document lié (par ex. un plan opérationnel, un budget ou un cadre de dépenses à moyen terme, un cadre de surveillance et d'évaluation) soumis par le candidat en vue de l'examen sur dossier, la visite dans le pays ou l'examen du NSA.

<sup>22</sup> L'un des critères invitant les candidats à participer à la FLW était la validité de la stratégie nationale formant la base de la NSA pendant au moins cette période, à compter de la signature de la subvention.

membres du TRP doivent s'interdire d'émettre des demandes ou des déclarations concernant la réussite ou l'échec potentiels de l'ensemble de la candidature à la stratégie nationale.

8. Les NSA de la FLW seront examinées par un groupe composé de membres permanents, anciens et alternés du TRP. Le groupe du TRP constitué pour examiner les NSA de la FLW se composera d'experts en VIH/SIDA, d'experts en paludisme, d'experts en tuberculose et de membres possédant une expertise générale.

9. Chaque NSA doit être examinée par un groupe d'au moins trois membres du TRP (l'« équipe d'examen des NSA ») parmi lesquels au moins un est expert de la maladie et au moins un (généralement deux), expert généraliste. Aucun membre ne participera à l'examen sur dossier, ni à la visite dans le pays, et ne présentera de conflit d'intérêt avec ce candidat.

10. Lorsqu'une section transversale de renforcement des systèmes de santé (HSS) est soumise, l'équipe d'examen des NSA de cette candidature est étendue pour inclure trois experts généraux au total (aucun d'eux n'a participé à l'examen sur dossier, ni à la visite dans le pays et ne présente de conflit d'intérêt avec le pays en question).

11. Pour chaque candidature, outre le formulaire de candidature NSA soumis par le CCM, l'équipe d'examen des NSA recevra le « rapport d'examen de la stratégie nationale » et son addenda, « Examen des changements apportés à la documentation concernant la stratégie nationale ».<sup>23</sup>

12. Étant donné que la documentation concernant la stratégie nationale a été examinée antérieurement, les examinateurs du TRP appliqueront les mêmes critères d'examen aux NSA de la FLW :

- a. Cohérence entre la NSA et la documentation concernant la stratégie nationale ;
- b. Cohérence avec ce que le Fonds Mondial va financer (voir Annexe 1) ;
- c. Valeur de l'argent du Fonds Mondial dans le cadre des interventions demandées ;
- d. Performance des subventions existantes et liées à la stratégie nationale ;
- e. Faisabilité des modalités de mise en œuvre, notamment les aspects organisationnels et de capacité ;
- f. Cohérence et pertinence de l'analyse financière des manques mise à jour et de la demande de financement associée adressée au Fonds Mondial ;
- g. Complémentarité du financement du Fonds Mondial avec les activités de financement existantes ;
- h. Résolution ou prévision de résolution correcte des problèmes critiques.

13. Une NSA en particulier a été rejetée aux motifs suivants :

- a. Incohérences majeures entre la NSA et la documentation révisée de la stratégie nationale ;
- b. Problèmes fondamentaux avec la demande de financement de la NSA (par ex. financement demandé pour une étude scientifique de base ou des investissements de capitaux de grande envergure) ;
- c. Problèmes critiques traités de manière insatisfaisante dans la Section 3 du formulaire NSA ;

---

<sup>23</sup> Dans certains cas, les pays auront modifié la documentation de leur stratégie nationale après la visite dans le pays en fonction des commentaires émis dans le Rapport d'examen de la stratégie nationale (notamment pour traiter les problèmes critiques mis en évidence dans le rapport) et/ou en raison d'autres facteurs sortant du cadre des commentaires du rapport. Un examen supplémentaire de la documentation concernant la stratégie nationale associée à chaque candidature sera ensuite réalisé par les membres du TRP ayant participé à la visite dans le pays avant sa réunion. L'objectif de cet examen supplémentaire est double : (i) déterminer dans quelle mesure les « problèmes critiques » soulevés dans le Rapport d'examen de la stratégie nationale ont été *correctement traités* (ou dont le traitement a été correctement planifié), s'il existe des préoccupations et si des clarifications sont nécessaires et (ii) vérifier, en cas de changements non liés à des problèmes critiques, si les conclusions du rapport d'examen de la stratégie nationale sont toujours valides.

- d. Capacité de mise en œuvre ou modalités organisationnelles clairement insuffisantes ;
- e. Demande de financement auprès du Fonds Mondial n'ajoutant rien au financement existant ou ampleur de la demande de financement incorrectement justifiée par l'analyse de manque.

14. Comme pour les propositions aux séries, le TRP examinera chaque NSA comme un tout, mais pourra recommander de modifier ou éliminer des éléments peu pertinents d'une candidature par ailleurs de qualité lorsque ces éléments sont inutiles pour soutenir l'intervention ou tout autre composant essentiel de la candidature.

15. Toute section HSS transversale soumise dans le cadre d'une NSA sera examinée selon les mêmes critères que ceux utilisés pour examiner des sections HSS transversales soumises par le biais des séries.

16. Lors de l'examen d'une NSA contenant une section HSS transversale, le TRP peut recommander le financement de :

- a. L'intégralité de la NSA, y compris la section HSS transversale ;
- b. La NSA, à l'exclusion de la section HSS transversale ; ou
- c. Uniquement la section HSS transversale si les interventions indiquées dans cette section contribuent matériellement à pallier les contraintes des systèmes de santé pour améliorer les résultats liés au VIH, à la tuberculose et au paludisme.

17. La discussion plénière<sup>24</sup> d'une candidature donnée commencera par sa présentation par l'équipe d'examen des NSA. Ensuite, mais avant la discussion plénière du TRP sur sa recommandation finale, le Président du TRP pourra inviter ses membres ayant participé à la visite dans le pays ou à l'examen sur dossier de ce candidat à apporter des clarifications factuelles exclusivement liées à la documentation concernant la stratégie nationale révisée. Cependant, ils doivent strictement s'interdire de commenter la demande de financement ou la recommandation. Les membres du TRP ayant participé à la visite dans le pays ou à l'examen sur dossier et qui présentent un conflit d'intérêt avec le pays en question doivent quitter la salle avant que le TRP ne discute de sa recommandation finale.

18. Comme pour les propositions pour les séries, les recommandations de financement du TRP seront émises par consensus au cours d'une session plénière. En l'absence de consensus, le Président fera appel au vote à la majorité des personnes présentes.

19. À titre exceptionnel, le Président du TRP pourra jouer le rôle d'examineur des NSA en plus d'animer les discussions plénières.

20. Si le Président du TRP a participé à l'examen sur dossier ou à la visite d'un pays dont la candidature est en cours d'examen, le Vice-président du TRP doit en présider la session plénière.

21. Le TRP classifiera les NSA examinées dans les mêmes catégories que celles utilisées pour classer les propositions à la Série 9, à savoir les catégories 1, 2, 2B, 3 et 4, qui sont définies comme suit :

- **NSA de catégorie 1** : A reçu un avis favorable de financement pour les interventions [maladie uniquement] *ou* [maladie et renforcement transversal des systèmes de santé] *ou* [renforcement transversal des systèmes de santé uniquement], sans clarification, ou avec des clarifications mineures seulement
- **NSA de catégorie 2** : A reçu un avis favorable de financement pour les interventions [maladie uniquement] *ou* [maladie et renforcement transversal des systèmes de santé] *ou*

---

<sup>24</sup> Dans ce document, le terme « plénière » fait référence à tous les membres du TRP participant au processus d'examen de la FLW des NSA, à l'exclusion de ceux qui doivent quitter la salle avant la discussion sur une candidature donnée (voir le paragraphe 17).

[renforcement transversal des systèmes de santé uniquement] ; des clarifications ou des ajustement ont été soumis dans un délai imparti.

Les « NSA de Catégorie 2B recommandées » sont un sous-ensemble des NSA Catégorie 2 recommandées. Elles sont identifiées à la demande du Conseil pour autoriser une situation où les fonds sont insuffisants pour remplir les engagements requis pour financer toutes les NSA de Catégorie 1 et 2 recommandées. Les NSA de Catégorie 2B recommandées sont des « NSA de Catégorie 2 recommandées » de relativement mauvaise qualité du point de vue du mérite technique et/ou des problèmes de faisabilité et de probabilité de mise en œuvre effective. Le même délai de clarifications s'applique à ces NSA et aux NSA de Catégorie 2 recommandées.

- **NSA de catégorie 3** : A reçu un avis de financement défavorable sous sa forme actuelle.
- **NSA de catégorie 4** : Refusée.

22. Le TRP remettra ses recommandations de financement au Conseil, ainsi que des commentaires relatifs à la qualité technique de chaque candidature dans un document intitulé « Formulaire d'examen du TRP pour la FLW des NSA ».

23. Les recommandations de financement du TRP au Conseil peuvent nécessiter des clarifications et des ajustements. Ces clarifications doivent porter sur la NSA (plutôt que sur la documentation concernant la stratégie nationale), y compris la Section 3 du formulaire de candidature de la NSA où les candidats expliquent comment les problèmes critiques soulevés dans le « Rapport d'examen de la stratégie nationale » sont ou seront traités.

24. Au cours du processus de clarification, le TRP et le candidat pourront avoir plusieurs échanges donnant parfois lieu à des réductions budgétaires ou des changements d'objectifs et de cibles. Le TRP peut également poser des conditions à satisfaire avant le financement et indiquer des points sur lequel le Secrétariat devra porter une attention particulière lors des négociations de la subvention.

25. Le TRP se chargera de toutes les clarifications.

26. Des formulaires d'examen du TRP seront remis à chaque candidat (qu'il ait reçu un avis favorable ou défavorable de financement) suite à la décision du Conseil relatif au financement.

27. Suite à l'examen des NSA de la FLW, le Président du TRP, le Vice-président, les « personnes centrales des NSA » du TRP (qui ont conseillé le Secrétariat lors de la FLW) et le Secrétariat élaboreront un rapport remis au Conseil qui inclura une analyse du résultat du processus d'examen, ainsi que les enseignements tirés du processus de FLW des NSA.

28. La décision du Conseil au sujet d'une NSA est définitive et ne peut faire l'objet d'un recours. Certaines sections HSS transversales peuvent toutefois en faire l'objet (si une section HSS transversale précédente n'a pas reçu d'avis favorable de financement).